

ECOLE MATERNELLE DANIEL GALLAND

Rue des Noblets

91770 SAINT-VRAIN

01 64 56 13 52

0911392u@ac-versailles.fr

COMPTE-RENDU 2^e CONSEIL D'ECOLE

Jeudi 13 mars 2025

Début de séance : 18h00

Fin de séance : 18h45

1 – Projet d'école : actions 2^e trimestre

- Travail sur le langage, compréhension, prononciation, la syntaxe et vocabulaire, à partir d'albums sur le thème de la protection de l'environnement, dans le cadre du projet « Passeurs de voix » de Bookinou. Les parents et les papis, mamies ont été invités à enregistrer des histoires, que nous avons lues ensuite en classe, que les enfants pouvaient écouter sur Bookinou et à partir desquelles nous avons organisé un rallye lecture ;
- Préparation de cartes de vœux pour les résidents de l'EHPAD ;
- Responsabilisation des élèves vis-à-vis de l'environnement à travers la lecture d'albums, une mini exposition et des ateliers du musée en herbe, une exposition à la bibliothèque municipale ;
- Participation à un projet culturel « la grande lessive » en commun avec le périscolaire, les familles, les résidents de l'EHPAD.

Décloisonnement : les enfants peuvent :

- Appréhender quelques caractéristiques des aimants,
- Connaître quelques caractéristiques de l'eau,
- Revoir quelques règles d'hygiène corporelle,
- Participer à des jeux d'écoute et utiliser des petits instruments de musique,
- Réaliser des activités manuelles,
- Ecouter des histoires et regarder des albums en bibliothèque.

2- Sorties et animations 1^{er} trimestre

13 et 16 janvier 2025 : Mini exposition « **Ecolo'Art** » et ateliers du musée en herbe pour un coût de 980€ réglé avec notre budget sorties, spectacles, alloué par la municipalité. Les élèves ont pu observer plusieurs photos d'œuvres d'artistes sur le thème de la déforestation, les animaux en voie de disparition, le tri et le recyclage des objets, la gestion des produits toxiques puis composer leur propre œuvre, à la manière de...

27 janvier 2025 : Préparation de **galettes** avec les résidents de l'EHPAD le matin et dégustation l'après-midi

30 janvier 2025 : Exposition « **Portraits de Bestioles** » à la bibliothèque municipale. Les élèves ont pu observer différentes sculptures animalières réalisées en objets recyclés. Ils ont ensuite participé à un atelier pour repérer les différents matériaux : métal, verre, tissu, papier, bois et plastique. Nous avons remercié vivement la bibliothécaire pour cette exposition très intéressante et nous lui avons indiqué que nous souhaitions être invitées avec nos classes lors d'événements comme celui-ci même si organisés en dehors de nos créneaux.

13 février 2025 : **Rallye lecture** à partir de 8 albums sur le thème de la protection de l'environnement. Les enfants ont participé à différents ateliers, toute la matinée, comme le memory des personnages, les puzzles des couvertures, l'association de textes avec les images, les images séquentielles, la recherche des gestes écologiques simples, les questions de compréhension, le dessin des personnages à partir de consignes, la recherche de détails dans les albums.

4 mars 2025 : **Mardi gras**

20 mars 2025 : **Grande Lessive**. Les enfants, les familles, le périscolaire et les papis, mamies sont invités à réaliser un A4 sur le thème « Du papier, des papiers, vos papiers » qui sera exposé en extérieur jusqu'à 18h30.

24 mars 2025 : Dans le cadre de la semaine des langues, nous organisons **une journée anglaise**. Les enfants pourront venir habillés comme un écolier anglais. Ils participeront à différentes activités au cours de la matinée : Petit déjeuner, Twister, photo Booth, dessin animé, chants, portrait de famille, lecture d'albums, écoute de l'hymne.

ECOLE MATERNELLE DANIEL GALLAND

Rue des Noblets

91770 SAINT-VRAIN

01 64 56 13 52

0911392u@ac-versailles.fr

31 mars 2025 : Spectacle « **La coccinelle et le jardinier** » par la compagnie Ad vitam et compagnie pour un montant de 600€ réglé avec la coopérative.

10 et 11 avril 2025 : **Chasse aux œufs** dans le parc de l'EHPAD.

Nous souhaiterions organiser des Olympiades en fin d'année scolaire. Est-ce possible sur le stade ? le 13, 17, 24 ou 27 juin à 18h ? Monsieur Sarrelabout indique que la plaine des sports est sécurisée pour organiser de tels événements. La date du 27 est déjà retenue mais il nous tient au courant pour pouvoir fixer une date.

3 – Programme PHARE

Suite à la présentation du plan harcèlement, lors du conseil d'école du 1^{er} trimestre, le courrier ci-dessous va être envoyé aux familles.

Madame, Monsieur,

A partir de la rentrée 2022, le ministère de l'Education Nationale a décidé de la généralisation du programme **pHARe** à toutes les écoles de France.

➤ **Qu'est-ce que le programme pHARe ?**

C'est un **Programme de lutte contre le HARcèlement à l'Ecole**

➤ **Qu'est-ce que le harcèlement ?**

"Violences verbales, physiques et/ou psychologiques qui se répètent régulièrement sur une longue période de la part d'un ou de plusieurs harceleur(s) avec une volonté de nuire, une absence d'empathie et à l'encontre d'une ou plusieurs victime(s) isolée(s) ou dans l'incapacité de se défendre"

➤ **Le programme pHARe, pourquoi faire ?**

- Prévenir les situations de harcèlement scolaire
- Gérer les situations de harcèlement → la méthode de préoccupation partagée

➤ **Comment l'école traite les situations d'intimidation grâce à l'application de la méthode de préoccupation partagée (MPP) ?**

- **L'école s'appuie sur une équipe** de professionnels spécifiquement formés au traitement de situations d'intimidation de façon à soutenir l'élève cible et à intervenir auprès des intimidateurs. L'école
- **L'école soutient l'élève cible d'intimidation** qui reçoit le soutien d'un adulte de l'école et lui offre une écoute bienveillante et attentive. Cet enfant est rencontré autant de fois que cela est nécessaire de façon à l'aider à reprendre confiance en lui et à se sentir mieux.
- **La méthode prend la forme d'une série de rencontres individuelles avec les intimidateurs.**
Les intimidateurs sont invités à rechercher eux-mêmes ce qu'ils pourraient faire pour que la cible se sente mieux. Ceux qui ont participé à l'intimidation sont incités à devenir les acteurs de la résolution du problème qu'ils ont créé. L'intervenant les place en position de réparer ce qu'ils ont fait subir à la cible.
- **C'est une approche non-blâmante.** L'intervenant adopte volontairement une attitude empathique. Il ne blâme pas les intimidateurs, ne punit pas, ne culpabilise pas. Il montre qu'il est préoccupé par la situation de l'élève cible de l'intimidation.
- **Les entretiens se poursuivent jusqu'à ce que l'intimidation ait pris fin.** L'intervenant est aussi obstiné que bienveillant. Il poursuivra les entretiens jusqu'à ce que les intimidateurs aient trouvé une solution et que la cible se sente mieux.

Aussi, dans le respect de l'application du programme pHARe, tous les élèves peuvent à un moment donné de leur scolarité être entendus lors d'un entretien avec l'équipe ressource harcèlement de la circonscription ou de l'école.

Vous ne serez pas immédiatement informés par l'école si vos enfants sont témoins ou auteurs.

ECOLE MATERNELLE DANIEL GALLAND

Rue des Noblets

91770 SAINT-VRAIN

01 64 56 13 52

0911392u@ac-versailles.fr

4 – Bilan coopérative

Solde au 05/11/2024 : 3978,67€

Dépenses : 958,97€ (Bulbes, poignées draisiennes, albums, ingrédients, spectacle de Noël, guirlande électrique, chocolats, enceinte, chargeurs, piles)

Recettes : 1611,03€ (participation des parents 2e trimestre, vente de photos)

Solde au 11/03/2025 : 4630,73€

Merci aux parents qui permettent par ce biais, d'enrichir les projets avec des sorties, des spectacles, des achats pour les enfants.

5 – Questions des parents

En ce qui concerne la mairie :

- Suite à la commission cantine, avez-vous eu un retour concernant une solution possible pour l'ajout de la composante supplémentaire pour les élèves de GS ? Monsieur Sarrelabout indique que l'étude du passage de 4 à 5 composantes pour le repas des élèves de GS sera réalisée (grammage, avenant au contrat actuel...).
- Comportement aux abords de l'école : cigarettes, trottinettes, chiens ... Monsieur Sarrelabout indique que plusieurs espaces sans tabac vont être mis en place sur la commune et notamment aux abords des écoles. Quant aux trottinettes, le policier sera vigilant mais n'a rien remarqué de particulier jusqu'à maintenant.
- Circulation rue des Noblets : quelles sont les dérogations liées à l'ouverture de la barrière (passages trop fréquents aux horaires d'ouverture d'école) ? La barrière est fermée à 8h15 et à 16h15 avec une dérogation pour les véhicules des enseignants, du personnel de l'EHPAD, les riverains. Une fois le bus arrivé, plus personne ne peut passer.
- Remerciements à la mairie d'avoir mis à disposition des membres du personnel municipal et d'un véhicule le mercredi 12 mars pour aider à l'installation de la foire aux livres. Merci pour la mise à disposition de la salle Jean-Loup Chrétien du 12 au 17 mars.

En ce qui concerne l'école :

- Remerciements pour la chorale du marché de Noël.
- **Piscine** : avez-vous suffisamment de parents ayant l'agrément pour accompagner aux séances de piscine des élèves de GS ? 4 parents agréés et 2 doivent être présents chaque jour. Nous demandons à Monsieur Sarrelabout qu'une de nos ATSEM, soit autorisée à aller dans l'eau si nécessaire.
- Quid de la **carte scolaire** ? 36 inscrits à ce jour pour 30 départs en GS ; maintien des 4 classes

6 – Rappel des dates des prochains conseils d'école

19 juin 2025 à 18h00.